



***JOURNEE REGIONALE
PACA – CORSE
du 13 mai 2013 à Marseille***

**FAMILLES ET ADDICTIONS
*Prévenir, transmettre, éduquer, accompagner***

LES ACTES



JOURNÉE REGIONALE PACA – CORSE

FAMILLES ET ADDICTIONS

Prévenir, transmettre, éduquer, accompagner

Bien des choses ont été dites et écrites sur les familles : lieu d'une lente et progressive construction de l'autonomie pour les uns, sombre matrice de toutes nos dépendances pour les autres. Il fut même un temps où elles étaient écartées de nos structures, jugées responsables des conduites addictives de leurs membres. Mais progressivement cette conception a évolué, d'abord dans le domaine du soin puis dans celui de la prévention. Aujourd'hui, loin d'être rejetées, les familles sont au centre de toutes les attentions. Sollicitées par les uns, stigmatisées et "invitées" à mieux tenir leur rôle éducatif par les autres,...

Pour les professionnels, on parle désormais "d'appui à la parentalité", mettant ainsi en avant la place de la fonction éducative et la perte de son lien d'évidence avec une cellule familiale profondément changée. La volonté d'aider les familles à tenir ce rôle éducatif, de les soutenir dans une tâche devenue complexe et vis à vis de laquelle elles sont parfois désemparées, est centrale dans l'évolution des pratiques de prévention. Ces familles ont besoin d'être écoutées et de partager pour faire face aux évolutions sociétales qui les fragilisent

Prévenir, c'est avant tout éduquer, dialoguer, apporter des connaissances et faire réfléchir sur des expériences vécues. Les familles et l'entourage proche sont un des premiers supports de cette éducation. Il n'est donc pas possible de les laisser à l'écart de nos actions de prévention. Nous devons encore mieux les informer, les aider à exercer leurs responsabilités parentales et les soutenir dans leur rôle éducatif, y compris celui de poser les limites. En un mot, nous devons "reparentaliser" la prévention. Pour être efficace, cette politique volontariste doit aussi s'inscrire dans le cadre plus large d'une politique familiale qui prend mieux en compte le rôle déterminant des familles et de l'entourage dans les stratégies de prévention mises en place en direction des jeunes.

**Lundi 13 mai 2013
De 13h30 à 17h00
A la Maison des Associations
93 la Canebière
13001 Marseille**

Programme

13h30 Accueil des participants

14h00 Introduction de la journée

- ❖ *Jean Jacques Santucci, Délégué Régional de la Fédération Addiction*

14h15 Mutations des familles et risques d'addiction :

Quelles postures ?.....p.05

- ❖ *Gérard Neyrand, Sociologue, professeur à l'Université de Toulouse*

15h00 Echanges avec les participants

**15h30 Présentation du guide « Addictions : familles et entourage »
de la Fédération Addiction.....p.17**

- ❖ *Michel Boulanger, Directeur de l'association
Le Pélican à Chambéry et référent du groupe projet prévention –
Fédération Addiction*
- ❖ *Georges Martinho, Responsable de projet - Fédération Addiction*

**16h00 L'éducation préventive à partir d'une expérience avec
les famillesp. 27**

- ❖ *Nathalie Bruneau, Psychologue et Directrice adjointe de la Maison
Départementale de l'Adolescent - Conseil Général 13*

**16h30 Aider les familles d'accueil à adopter des attitudes
préventives : l'expérience d'une CJC.....p. 31**

- ❖ *Caroline Roy, Psychologue et*
- ❖ *Florence Soulé, Psychologue et Coordinatrice
de la Consultation Jeunes à l'AMPTA*

17h00 Fin de la journée

Journée régionale PACA-Corse de la Fédération addiction, « Familles et addictions. Prévenir, transmettre, éduquer, accompagner », lundi 13 mai 2013, Maison des associations, Marseille.

MUTATIONS DES FAMILLES ET RISQUES D'ADDICTION : QUELLES POSTURES ?

Gérard NEYRAND

Les parents aujourd'hui sont placés dans une position assez contradictoire. D'un côté, ils font l'objet d'un discours social qui met en avant leur fonction éducative et les incite à s'occuper activement de leurs enfants, voire les menace de diverses mesures d'encadrement et de contrôle s'ils sont jugés incapables de bien s'en occuper, notamment lorsque leurs enfants commettent diverses transgressions, allant de la consommation illicite de produits interdits jusqu'à divers actes d'incivilité ou de délinquance. D'un autre côté, ils subissent une double fragilisation, par les évolutions des rapports familiaux d'une part, la précarisation économique de l'autre ; alors même qu'à l'époque du couple à double carrière ils ont moins de temps pouvant être consacré à l'éducation de leurs enfants, et que de multiples autres acteurs interviennent dans cette éducation.

Dans une famille fragilisée et précarisée, dont les enfants ont à la fois plus d'autonomie mais restent dépendants plus longtemps de leurs parents, la question des risques auxquels peuvent être soumis les enfants, et surtout les adolescents, a pris une importance croissante. Si les parents ne peuvent s'y confronter seuls efficacement, de plus en plus les services sociaux et la société toute entière prennent conscience de la nécessité de les soutenir dans leur action éducative, et de les associer aux actions entreprises, pour qu'une véritable prévention puisse être mise en œuvre en matière d'addictions.

Pour donner quelques éléments de compréhension de la complexité des situations familiales aujourd'hui et de la nécessité d'élaborer une position d'appui et d'accompagnement des parents, je vais m'appuyer sur mes deux derniers ouvrages. L'un, *Le dialogue familial, un idéal précaire*, décrit la difficile montée du modèle démocratique de la famille et les contradictions dans lesquelles il se trouve pris ; l'autre, *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*, analyse la montée de la préoccupation sociale envers les parents et la nécessité structurelle qui s'est faite jour d'organiser et de coordonner les procédures jusqu'alors éparses de soutien à la parentalité. Avec cette tension, qui a été particulièrement manifeste dans années 2000, entre une logique d'accompagnement qu'a formalisé la création des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents en 1999, et une logique de contrôle des parents liée à la montée du discours sécuritaire et la prégnance de la logique de prévention de la délinquance.

Pour cela, je rappellerai quelques éléments historiques qui peuvent expliquer la formidable mutation vécue par les familles depuis 40 ans, la façon dont elle s'est traduite dans le rapport aux enfants, et la formalisation des postures de soutien à la parentalité qui a accompagné cette mutation familiale, afin de voir comment peuvent s'y inscrire les nouvelles pratiques de prévention qui demandent de plus en plus à être mises en œuvre.

I. L'IMPACT DES MUTATIONS SOCIALES SUR LA FAMILLE¹

A une époque pas si lointaine, moins d'un demi-siècle, le mariage, en tant qu'institution, était fondateur de la famille. Aujourd'hui, où près de la moitié des couples mariés finissent par divorcer et où plus de la moitié des enfants naissent hors mariage de leurs parents, on peut dire que c'est la venue de l'enfant qui fait famille. Je vais commencer par éclairer les raisons et les mécanismes d'une si profonde transformation, qui a eu pour conséquence que la parentalité en a été bouleversée, puis j'évoquerai comment cette évolution a profondément modifié le rapport des professionnels ou des intervenants aux familles qu'ils sont amenés à rencontrer.

1. Les contradictions des mutations de la famille

Un nouveau système de références dans la sphère privée

Dans la période d'après-guerre la reconnaissance d'un modèle familial asymétrique est universelle en Occident, et cela va contraster de façon saisissante avec sa contestation par la nouvelle génération à partir du milieu des années 60.

Si cette contestation fut si violente et si efficace, c'est bien que le modèle dit traditionnel restait en contradiction avec les valeurs montantes, c'est-à-dire :

- la montée du souci de soi et ce qu'il suppose comme manifestation de la liberté individuelle,
- ainsi que la volonté croissante d'égalité des positions à l'intérieur de la famille, notamment pour les jeunes filles.

La redéfinition de la place des femmes y tient une position centrale, qui oblige à repenser tout l'ordre familial en donnant les mêmes droits sociaux et parentaux aux deux sexes, alors qu'en parallèle le rapport à l'enfant s'y trouve profondément bouleversé avec l'affirmation du sujet enfantin, de son autonomie et de ses droits.

Cette affirmation de l'enfant s'est appuyée sur le **déclin de l'autorité parentale coercitive**, et s'est accompagnée de la **montée du dialogue comme nouveau principe de régulation** dans la famille... sauf que les situations où le dialogue ne peut être mis en oeuvre signalent les difficultés d'affirmation d'une nouvelle autorité parentale plus ouverte.

D'où les accusations de « démission parentale » envers ceux dont les origines et la faiblesse de leurs capitaux culturels ne leur permettent pas de maîtriser le nouvel ordre symbolique en vigueur, d'où aussi la montée d'un discours nostalgique à l'égard d'une autorité paternelle antérieure qu'il s'agirait de restaurer, au mépris du partage nouvellement instauré de cette autorité (Castelain Meunier, 2002 ; Le Camus, 2002).

¹ Intervention établie à partir de : 2^e Accompagnement LAEP Vienne Agglo, 16 mai 2012 ; *Etre parents et faire famille : la nouvelle donne*, Journée association Réseau 38, Conseil général de l'Isère, PJJ « La famille en 2012 », Echirolles, 3 février 2012 ; *La reconfiguration des rapports familiaux*, Journée de formation du Greta 69, *Quelle représentation de la famille et des parents et comment les accompagner en tant que professionnels ?* Villeurbanne, 1 février 2012 & *De la famille à la parentalité, Une reorientation de la gestion sociale*, Conférence 20 ans de TEMPO, 29 novembre 2012, Ris-Orangis.

Or, dans ce nouvel ordre les places parentales ne sont plus instituées de la même façon et tout retour en arrière est impossible. Ce qu'il s'agit alors de penser ce sont les conditions de la transition d'un ordre à l'autre pour une meilleure régulation de celle-ci, et pour pouvoir répondre aux dysfonctionnements familiaux tels que la précarisation monoparentale, les difficultés éducatives ou la montée des addictions.

Le changement de sens de l'union conjugale constitue le point central de la métamorphose. En effet, à travers cette évolution le mariage a changé de sens, il s'est personnalisé, ouvrant la porte aussi bien à l'ère du démariage qu'à celle du développement de la monoparentalité.

Une tension nouvelle s'est mise à parcourir les relations amoureuses, qui sont de plus en plus enjointes à devenir la clé de l'épanouissement personnel, mais cette hédonisation de la conjugalité, ce primat du bien-être amoureux a une conséquence sur la parentalité : **il rend possible la dissociation entre la relation aux enfants et la relation au conjoint**, dorénavant constitué en partenaire.

S'il y a bien de ce fait une *désinstitutionnalisation* (Roussel, 1989) de la famille, le processus touche avant tout la conjugalité, débarrassée d'une grande part de ses assignations économiques et patrimoniales et recentrée sur la relation affective.

En parallèle, se trouve transféré sur la parentalité le principe d'indissolubilité et d'inconditionnalité qui caractérisait autrefois le mariage (Théry, 1996). Là aussi la tension est forte entre la logique fluctuante de la réalisation de soi, impliquant la réversibilité du lien conjugal, et celle de l'immuabilité de la filiation, impliquant la permanence du lien parental.

C'est dans ce contexte éminemment contradictoire qu'il convient de resituer les expressions du désarroi relationnel qu'exprime la montée brutale des séparations conjugales, avec le passage du taux de divortialité de 10 % à plus de 30 % des années 70 aux années 80, puis la reprise de ce mouvement au milieu des années 90, avec un taux qui atteint actuellement les 45%.

Cette évolution illustre un changement de signification sociale du mariage, expliquant *le caractère paradoxal de la désinstitutionnalisation* en cours. Non seulement celle-ci concerne plus la conjugalité que la parentalité, mais cette tendance à privatiser et personnaliser la relation conjugale, qui en fait une affaire qui concerne avant tout le couple, n'a pas aboli la recherche d'institution du couple, beaucoup plus pour des raisons symboliques que matérielles.

Maintenant qu'il est acquis que la logique de l'union conjugale réfère d'abord à l'intimité du couple (hormis quelques situations où la logique patrimoniale reste dominante, comme chez les exploitants agricoles ou la grande bourgeoisie), le désir d'institution de celui-ci peut s'exprimer dans le réinvestissement d'un contrat formel qui va *symboliser* l'attachement réciproque des partenaires, et leur donner de surcroît des garanties sur l'avenir et par rapport aux enfants. D'où ces mariages tardifs après des années d'union libre et alors que les enfants sont déjà là ; d'où aussi la véhémence des débats sur le Mariage pour tous.

Nouveau statut de la monoparentalité

Dans ce mouvement, le statut de la monoparentalité se trouve radicalement transformé, les séparations se banalisent en même temps que change le regard à leur sujet, sans pour autant que les objectifs d'égalité et de coparentalité puissent être massivement suivis, ne serait-ce que parce que la perdurance d'une opposition des places éducatives des père et mère continue à s'affirmer, notamment dans les couches populaires.

La croissance lente et continue des situations monoparentales et la prépondérance qu'y ont prise les séparations conjugales viennent rappeler les difficultés d'accéder à un fonctionnement égalitaire dans la famille et dans la société. Un tel modèle rencontre de nombreuses résistances dans l'imaginaire social et les représentations collectives, les fonctionnements institutionnels et le monde du travail. Il en rencontre aussi dans les psychismes individuels et leur attachement à considérer comme naturelles les positions paternelle et maternelle (Neyrand, 2000), comme cela leur été plus ou moins consciemment inculqué.

Ce qui n'est pas sans générer des conflits intrapsychiques chez beaucoup, entre les dimensions les plus intériorisées, génératrices d'attitudes plus inconscientes, et les dimensions plus rationalisées référant aux valeurs globales du système social, véhiculées par exemple par les médias, et pouvant se trouver en décalage avec les normes traditionnelles de milieu intériorisées.

Parce qu'effectivement ***certains milieux résistent à la reconfiguration des normes de la vie privée***

En effet, les nouvelles valeurs familiales sont portées par les couches moyennes instruites et sont devenues système de référence global. Leur confrontation aux *habitus* des couches populaires en la matière ne s'effectue pas sans conflits (Commaille, Martin, 1998). L'une des issues des contradictions entre ces systèmes différents de références, qui traversent différemment les individus selon leur sexe et leur position sociale, réside dans la fréquence des séparations conjugales *conflictuelles*, la monoparentalisation maternelle qui s'en suit et la précarisation des foyers monoparentaux ainsi définis. Leur caractéristique est bien d'être soumis à un double système de contraintes croisées, socio-économiques et psycho-relationnelles.

De plus, la montée du chômage et la précarisation des emplois les moins qualifiés (Boltanski, Chiapello, 1999), contribuent à cette fragilisation globale des situations familiales des plus démunis, qui risque d'autant plus de déstabiliser les familles que ces familles populaires se pensent de façon unitaire, quasi-symbiotique. Elles sont basées sur un couple conçu comme une entité indissoluble, un « couple unité organique » selon l'expression d'Irène Théry (2000), et sont loin d'adhérer sans réserve au nouveau modèle moderne du « couple duo ». La séparation, dès lors, constituera une catastrophe identitaire dont beaucoup auront du mal à se relever, en particulier les pères.

On conçoit alors l'importance des difficultés que des séparations dans un tel contexte peuvent générer :

- difficultés relationnelles entre les ex-conjoints et dans le rapport des pères à leurs enfants,

- et difficultés socio-économiques des mères confrontées aux nécessités d'une survie familiale qu'elles doivent bien souvent affronter seules.

II. LE SOUTIEN A LA PARENTALITE, UNE NECESSITE STRUCTURELLE

S'est ainsi affichée une **désaffiliation** paternelle de plus en plus fréquente, accompagnée d'une **précarisation** croissante des mères en situation monoparentale (Neyrand, Rossi, 2004). L'enjeu pour notre système social était lourd, et aussi bien la société civile que les politiques publiques ne tardèrent pas à réagir en mettant en place de multiples moyens de soutenir ces parentalités fragilisées.

Il faut dire que le désarroi allait croissant, avec la multiplication des foyers monoparentaux les recompositions familiales devenaient de plus en plus fréquentes, complexifiant la situation d'une multitude d'enfants. Mais, en plus, les progrès de l'assistance médicale à la procréation, depuis la naissance du premier « bébé éprouvette » en France, Amandine, en 1982, allaient entraîner la multiplication de situations inédites, car était offerte la possibilité d'avoir recours à un tiers donneur de gamètes pour pallier une déficience procréative d'un couple.

La conséquence la plus médiatisée de ces avancées de ce qu'on appelle la *procréatique* est sans doute l'irruption sur le devant de la scène sociale de la question de l'homoparentalité dans les années 1990, homoparentalité qui avait besoin pour être posée comme question à notre société que ces deux dissociations caractéristiques de notre modernité soient possibles : la dissociation entre la sexualité et la procréation, portée par les biologie médicale ; et la dissociation entre la conjugalité et la parentalité, portée par les séparations conjugales...

Désormais, la parentalité ne peut plus être pensée sur le modèle unique du couple élevant ses enfants biologiques, mais doit laisser place à la prise en compte de cette **diversification des situations parentales**. Cela se marque par la parution en 1999 du livre dirigé par Didier Houzel *Les enjeux de la parentalité*, et en 2001 par celui dirigé par Didier Le Gall et Yamina Bettahar *La pluri-parentalité*.

Ces ouvrages viennent rendre compte à *posteriori* d'une évolution des fonctionnements familiaux et des situations parentales qui se met en place dans les années 1970, et que la société civile et les institutions ont eu la volonté d'accompagner.

L'émergence du soutien à la fonction parentale

En effet, tout un ensemble d'innovations associatives sont apparues à partir des années 1970, qui ont eu pour ambition de soutenir la fonction parentale.

Ainsi, dès le début émergent *les crèches parentales*, ces lieux de garde autogérés par un collectif parents-professionnels, et qui se fédéreront très rapidement autour de l'ACEP (l'association des collectifs enfants-parents) ; de même, en 1979, ouvre à Paris *la Maison Verte*, lieu d'accueil enfants-parents lancé

par Françoise Dolto et son équipe, et qui rencontrera un grand succès puisqu'aujourd'hui on dénombre 1000 LAEP en France.

Dans les années 1980 se diffuse la médiation familiale venue d'Amérique du nord, et les points rencontre pour l'exercice des droits de visite conflictuels. En parallèle, le droit, après avoir introduit le divorce par consentement mutuel en 1975, accompagné du nouveau principe de gestion qu'est l'intérêt supérieur de l'enfant (et non plus la faute d'un des parents), y adjoint en 1987 le principe de coparentalité comme participant de cet intérêt supérieur. Ce sera complété en 2002, par la reconnaissance de la résidence alternée comme solution post-séparation, au même titre que la résidence de l'enfant chez l'un de ses parents.

Du côté des situations parentales les plus problématiques, celles dont se soucie le plus l'action publique et qui débouchent souvent sur un placement de l'enfant, les choses se reconfigurent en parallèle. Alimentés par la diffusion des savoirs en sciences humaines, les débats débouchent sur un repositionnement radical des institutions, se traduisant d'une part par « l'opération pouponnière », d'autre part par la loi de 1984. Mise en place à la fin des années 1970, « l'opération pouponnière » (Pioli, 2006), alimentée des travaux de R. Spitz sur l'hospitalisme, de J. Bowlby sur l'attachement, et de J. Aubry sur les carences maternelles, va à la fois viser à limiter le nombre de placements d'enfant en pouponnières et à améliorer leur prise en charge dans celles-ci dans une optique plus « maternelle ». Elle est soutenue par le vote de la loi de 1984, qui va instituer de nouveaux droits pour les parents d'enfants placés visant au maintien des liens parents-enfant. On change alors de paradigme en matière d'Aide sociale à l'enfance, passant de la substitution parentale des parents d'accueil aux parents d'origine, jusqu'alors prônée, à la « suppléance parentale », théorisée par Paul Durning (1986).

En parallèle, s'affirme ce qu'on a pu qualifier de « parentalisme » institutionnel succédant au « familialisme » antérieur (Messu, 2008). Le droit et les politiques publiques laissent les adultes gérer eux-mêmes leurs relations privées sur la base du principe de libre consentement réciproque, et recentrent leurs interventions sur la gestion des relations adultes-enfants, et exemplairement celles entre les parents et leurs enfants, dans un contexte où la place de l'enfant a profondément changé.

L'impact des mutations familiales sur la place de l'enfant

Cette situation n'est pas sans conséquences, à la fois sur le plan pratique, avec une complexification des modalités d'accueil et de socialisation de l'enfant, et sur le plan relationnel, avec une mise en tension possible des relations conjugales et parentales, et des relations entre les différents acteurs de la socialisation. Ce d'autant plus qu'aujourd'hui, où la réalisation de soi et l'épanouissement personnel sont devenus les normes des sociétés démocratiques et marchandes, deux individus particuliers apparaissent significatifs pour servir de support à cet objectif d'épanouissement personnel partagé par tous : le conjoint et l'enfant.

Si le petit enfant est toujours, pour la majorité de nos contemporains, le premier objet d'investissement éducatif des parents, il est devenu **aussi un support majeur de l'affirmation identitaire des dits parents**. L'affectivité relationnelle parent-enfant n'a sans doute jamais été aussi développée et généralisée qu'aujourd'hui, et cela ne va pas sans de multiples conséquences, notamment **la difficulté** rencontrée chez

beaucoup de parents à **concilier leur attachement affectif**, prenant fréquemment un tour quasi-fusionnel, **avec une position d'autorité éducative**, qu'ils ont alors beaucoup de mal à assumer. Cette difficulté se révèle particulièrement fréquente en milieu populaire, où la dimension fusionnelle des relations familiales se trouve fortement représentée (Schwartz, 1990).

Mais l'on ne peut rendre compte de cette complexification de la place de l'enfant dans la famille seulement par l'étude des transformations du cadre relationnel de la sphère privée, car celle-ci reste en interaction permanente avec les autres espaces sociaux. Un autre élément a, en effet, fortement contribué à modifier cette place, c'est l'évolution des savoirs sur l'enfance et la petite enfance et la diffusion des nouvelles connaissances dans le grand public par les médias.

La promotion de l'enfance par les discours savants

Ainsi l'image de la petite enfance s'est radicalement transformée depuis la Seconde guerre mondiale, non seulement dans le monde médical mais aussi dans le grand public. Se réalise dans les années 1950 la conjonction de deux évolutions de niveaux fort différents : la diffusion dans le monde médical des connaissances cliniques d'inspiration psychanalytique sur le bébé et le jeune enfant, et l'essor des moyens de communication de masse. Ces deux évolutions sont liées d'une certaine façon à la guerre, qui, d'une part, en multipliant les situations de bébés placés en institution, a mis en évidence l'importance du relationnel précoce dans le développement affectif ; d'autre part, en impulsant un effort de reconstruction économique majeur, a inauguré l'entrée dans ce qui deviendra rapidement une société de consommation, et exemplairement de consommation médiatique (presse, radio, télévision...). Les travaux de René Spitz sur l'hospitalisme, puis ceux de John Bowlby sur l'attachement, enfin ceux de Françoise Dolto sur la psyché infantile, vont avoir un impact majeur tant dans le milieu pédiatrique que dans le grand public. Progressivement, on va reconnaître que dans le développement de l'enfant l'affectif s'avère primordial et le relationnel central.

Une médiatisation ambiguë

Les connaissances produites par la psychanalyse des enfants sont désormais largement diffusées, et rapidement complétées par celles sur l'essor précoce de l'intelligence que mettent en évidence les psychologues du développement. Tant et si bien que l'image du nouveau rapport au jeune enfant qui se diffuse dans le grand public, à partir des travaux sur l'importance du relationnel et de l'affectif dans la constitution de la psyché, conjugués au mouvement de libéralisation des mœurs, va être celle, quelque peu erronée, de *la permissivité dans l'éducation*, bien loin des mérites de la sanction éducative reconnus par les psychanalystes et théorisés par la principale intéressée sous le nom de « castrations symboligènes » (Schauder, 2004). L'interdit reste structurant.

Les représentations de l'enfance évoluent ainsi de façon hétérogène, manifestant des divergences plus ou moins importantes selon le niveau de proximité des personnes avec les connaissances produites... sans compter, bien sûr, les divergences internes au champ des connaissances lui-même, cet espace de confrontation des savoirs. Or, il semblerait que ces divergences entre options théoriques se soient exacerbées depuis une vingtaine d'années, avec l'opposition croissante entre les théorisations d'inspiration psychanalytique et celles plus médicales ou comportementales.

S'il n'y a plus harmonie des interprétations savantes sur l'enfance, comment s'étonner que les parents se trouvent désorientés, eux pour lesquels l'enfant est de plus en plus souvent le premier et qui sont à la fois plus âgés et plus isolés qu'autrefois quand celui-ci arrive vers 30 ans. Témoigne de ces interrogations parentales le succès des magazines parentaux, depuis la parution du premier numéro de celui qui fait figure d'ancêtre, la revue *Parents*, en 1969.

Prise dans toutes ces influences, l'image de l'enfant ne peut qu'être éclatée, contradictoire, incertaine... oscillant entre l'enfant innocent, toujours susceptible d'être en danger, et l'enfant incontrôlé, et donc dangereux, en passant par l'enfant sujet et acteur ; et ce n'est pas la diversification des acteurs amenés à participer à sa socialisation qui va permettre d'unifier cette image.

Une multitude d'acteurs pour une socialisation plurielle

Non seulement les acteurs se diversifient, mais ceux qui étaient déjà là ont vu leurs rôles et leurs statuts se modifier, à commencer par les parents.

Survalorisation parentale de l'enfant et exacerbation médiatique

Rare, tardif, et quasi-assuré d'une survie de longue durée, l'enfant est devenu l'objet d'un investissement parental qui n'a jamais connu une telle intensité, ni été aussi généralisé. Plus grande chose ne s'oppose à ce qu'il constitue le support majeur des projections et des attentes parentales, à une époque où l'idéal conjugal s'est obscurci.

L'enjeu paradoxal de la nouvelle proximité à l'enfant, qui touche aussi les pères à l'heure de la renégociation d'un « contrat de genre » en pleine évolution, réside dans le désir bi-parental d'assumer avec l'enfant une relation privilégiée, alors que l'investissement professionnel des femmes tend à poser les parents en concurrence l'un par rapport à l'autre, concurrence qui éclate au grand jour dans certaines séparations conjugales...

L'implication de l'enfant dans *l'individualisme expressif* des parents, qui le constitue en premier support de la réalisation de soi, peut rendre d'autant plus délicat le rapport parental aux autres instances de socialisation que cette attitude est étayée sur la vulgarisation des savoirs psychologiques sur l'enfant.

Ambivalence du rapport aux modes d'accueil

Les parents sont ainsi à la fois surinvestis dans le rapport affectif à leurs enfants, surresponsabilisés par un discours social sur la parentalité qui les magnifie, et moins présents dans leur quotidien. La nécessité de faire appel dès le plus jeune âge à d'autres acteurs de la socialisation n'est alors pas envisagée avec la plus grande sérénité par beaucoup d'entre eux. Qu'il s'agisse d'un accueil collectif ou d'un accueil individuel, les craintes ne manquent pas, alors même que les crèches comme les assistantes maternelles restent très valorisées dans le discours parental (Neyrand, Fraïoli, 2008).

Quand s'affirme la contradiction entre l'accroissement de l'investissement sur la parentalité et la baisse de la disponibilité éducative des parents, nécessité se fait jour que soit pleinement reconnue la légitimité de la coéducation.

Dans un tel contexte, les lieux d'accueils, l'école, les institutions et les associations voient l'importance de leur rôle s'accroître.

La cristallisation du dispositif de parentalité

Les années 1990 sont alors les années de l'affirmation multiforme de la parentalité, désignée dans les discours médiatiques et politiques comme explicative en dernière instance de la personnalité et du comportement des enfants, et demandant de ce fait à être particulièrement soutenue à notre époque de fragilisation du lien parental. Aux accusations de « démission parentale » de plus en plus proférées à l'égard des parents les plus en difficulté, le gouvernement d'alors va essayer de répondre par la mise réseau et la coordination des actions de soutien dans une éthique de participation des parents, avec la création en 1999 des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, dont le modèle d'action est finalisé dans une charte mettant en avant la prise en compte de la diversité des familles, la participation des parents et la coopération des partenaires. Dans la foulée, sont créés en 2000 les Comités locaux d'accompagnement à la scolarité (les CLAS).

Ce mouvement de cristallisation d'un véritable dispositif social de parentalité trouve ainsi son liant dans la fonction stratégique que lui attribuent les pouvoirs publics, avec la mise en réseau des actions de soutien à la parentalité mises en place par la société civile et les institutions, et la coordination des mesures concernant les parents « tout venant » et ceux présentant des difficultés particulières. C'est ce processus, que j'essaie d'analyser dans mon livre sur *le dispositif de parentalité* (2011), qui va voir dans les années 2000 s'affirmer le paradoxe qui consiste à vouloir à la fois soutenir et contrôler les parents. Ce d'autant plus qu'avec l'affirmation d'une politique néolibérale dans cette période la fonction de contrôle semble devoir prendre le pas sur l'objectif premier de soutien...

Co-éduquer, vers une harmonisation du réseau des acteurs éducatifs ?

On le voit, ce que réalise de façon assez paradoxale la cristallisation du dispositif de parentalité à l'entrée du XXI^e siècle c'est **aussi bien** la reconnaissance du *caractère collectif et partagé* avec les parents de l'éducation des enfants, **qu'un** certain déni de ce en quoi les possibilités éducatives des parents sont conditionnées par leurs conditions de vie et la façon dont ils sont inscrits dans les rapports sociaux.

L'insistance mise dans les discours médiatiques et politiques à désigner les parents comme responsables de tout ce que peuvent faire les enfants masque la dimension sociale de la production des conditions d'éducation et culpabilise peu ou prou tous les parents.

Il conviendrait donc que soit reconnu le principe effectif de la coéducation, c'est-à-dire que, au-delà de la maxime africaine, ce n'est pas tout un village mais toute une société qu'il faut pour éduquer un enfant. Les familles n'existent pas en dehors de la société qui les accueille et l'Etat reste le responsable en dernière instance de l'éducation des citoyens. L'éducation est donc bien éminemment collective, et tout travail de prévention demande à réfléchir la coordination entre les différents acteurs éducatifs. Plus que dans d'autres domaines, une prévention des conduites addictives demande une collaboration avec les parents et une harmonisation du réseau des acteurs intervenant dans l'éducation, et plus largement dans la socialisation. A cet

égard, il importe de préciser la spécificité de cette nouvelle posture professionnelle que représente le soutien et l'accompagnement des parents. Car impliquer les parents dans la lutte contre les addictions demande à ce que soit reconnue toute l'importance de leur place, et élaborée la façon dont peut être mise en œuvre une collaboration. A cet égard que nous enseignent les dispositifs d'accompagnement des parents ?

L'accompagnement des parents, une nouvelle posture professionnelle

J'ai collaboré à l'élaboration d'un ouvrage méthodologique de promotion de la santé et de soutien à la parentalité coordonné par l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (INPES). Je vais évoquer les quelques éléments que nous avons élaborés pour positionner l'accompagnement des parents dans une approche définie comme « qualifiante » pour ceux-ci. Cette approche qualifiante, ou requalifiant les parents à leur place parentale, me semble particulièrement bienvenue pour que les procédures visant la promotion de la santé puissent être entendues et mises en œuvre par les parents, car elle veille à ne pas rompre, par une attitude trop normative ou intrusive, la relation de confiance nécessaire à l'accompagnement.

Parmi les différentes façons d'intervenir sur la parentalité, le soutien et l'accompagnement s'inscrivent donc dans une approche **qualifiante**, à distinguer d'autres approches plus centrées sur l'aide, voire le contrôle parental.

L'approche « qualifiante » tient à sa détermination à mettre en valeur les ressources des parents. Elle vise à ce qu'ils se sentent qualifiés, c'est-à-dire autorisés, légitimés dans leur responsabilité et leur savoir-faire et savoir-être parentaux.

A l'encontre d'une approche qui tend à enjoindre aux adultes en position parentale de compenser leurs « carences », l'approche qualifiante prend le parti des adultes en position parentale, afin que la limite de leurs compétences soient spontanément compensée par leurs propres ressources. L'incompétence parentale n'est plus considérée comme le mal dont il faudrait guérir les parents mais comme un aléa de la condition humaine de l'être-parent. C'est aider le parent à reconnaître et accepter qu'il ne peut pas être tout-puissant et que la difficulté d'être parent est consubstantielle à la parentalité.

Le « soutien » se propose comme un outil mis à disposition : l'utilisateur le met au service de sa propre cause. Le soutien offre un point d'appui qui laisse au parent sa charge éducative, c'est-à-dire la responsabilité parentale, mais qui conçoit que la difficulté d'être parent légitime le recours à un étayage, et que l'éducation est toujours partagée. Ce qui signifie que l'éducation s'exerce à plusieurs. C'est une fonction nécessairement distribuée qui ne peut être la prérogative d'un seul. Aujourd'hui les parents sont plus de deux, et la délégation éducative élargit à d'autres acteurs la mission de socialisation... elle ouvre sur la dimension de l'accompagnement qui implique l'idée du « côte à côte », du cheminement partagé, de l'avancer ensemble.

La parentalité s'appuie ainsi sur les liens sociaux avec ceux qui concourent à la satisfaction des enfants, et encadrent ou accompagnent la fonction parentale.

Accompagner prend le relais du soutien, s'appuyant sur la production d'une confiance partagée entre les différents parents et les intervenants, et prétend œuvrer autrement que par le contrôle à une prévention qui soit véritablement prévenante à l'égard des parents et de leurs enfants.

BIBLIOGRAPHIE

- DURNING Paul, *Education et suppléance familiale en internat. Psycho-sociologie de l'internant*, Paris, CTNERHI/PUF, 1986.
- HOUZEL Didier (dir.), *Les enjeux de la parentalité*, Toulouse, érès, 1999.
- MESSU Michel, « Du familialisme au parentalisme : quels nouveaux enjeux pour la politique familiale française ? », *colloque Le nouveau contrat familial*, INRS Montréal, 28-29 février 2008.
- NEYRAND Gérard, *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF, 2000 (3^e éd. 2011).
- NEYRAND Gérard, ROSSI Patricia, *Monoparentalité précaire et femme sujet*, Toulouse, érès, 2004.
- NEYRAND Gérard, *Le dialogue familial. Un idéal précaire*, Toulouse, érès, 2009.
- NEYRAND Gérard, *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*, Toulouse, érès, 2011.
- LE GALL Didier, BETTAHAR Yamina (dirs.), *La pluriparentalité*, Paris, PUF, 2001.
- PIOLI David, « Le soutien à la parentalité : entre émancipation et contrôle », *Société et jeunesse en difficulté*, <http://sejed.revues.org/index106.html>.



**Guide Repère (s)
« ADDICTIONS : FAMILLES ET ENTOURAGE » Prévenir, éduquer et
accompagner^(*)**

Présenté par Michel Boulanger et Georges Martinho

Un travail de réflexion sur le thème de la famille et de l'entourage initié en 2007 lors des journées nationales de la Rochelle.

Le contexte

- Un contexte sociétal qui a largement fait évoluer la question de la parentalité et des pratiques éducatives.
- Des parents et des familles désignés par certains comme les responsables des échecs de notre société en matière d'éducation et de prévention. Les familles seraient-elles pathogènes ?
- Nos dispositifs de prévention s'adressent majoritairement à des publics jeunes mais leur entourage (parents, familles,...) est parfois difficile à mobiliser.

^(*) Ce guide est disponible à : Union Régionale PACA Corse – Fédération Addiction
AMPTA : 7, Square Stalingrad 13001 Marseille

Pourquoi ce guide ?

- Proposer à l'ensemble du réseau des repères et des exemples d'actions sur ces questions
- Valoriser et capitaliser nos pratiques
Attentes exprimées par nos adhérents lors de l'enquête prévention lancée en janvier 2010
- Réfléchir aux perspectives et aux évolutions nécessaires pour répondre aux changements sociétaux.
- Afficher notre légitimité dans le champ de la prévention des addictions

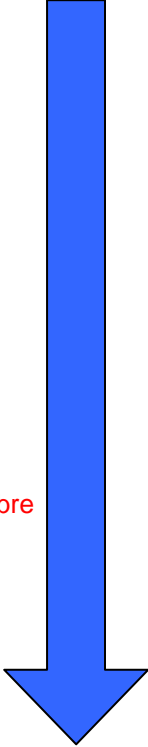
Quelle méthodologie ?

Un guide fait PAR et POUR les adhérents du réseau

- ✓ Un groupe projet constitué de **20 membres issus de 11 régions**
- ✓ Une **démarche participative** (plus de 20 structures adhérentes et partenaires interviewés), des rencontres en région, un atelier aux journées nationales de Lyon,...

Les grandes étapes du projet :

Mars
2010

- 
- ✓ Envoi d'un questionnaire à l'ensemble des adhérents du réseau afin d'avoir un premier état des lieux quantitatif
 - ✓ Validation de la note de problématique du projet par le CA
 - ✓ Phase d'entretiens et de recueil des données auprès des professionnels du réseau et des partenaires
 - ✓ Elaboration d'un pré-guide
 - ✓ Validation par le CA
 - ✓ Finalisation

Septembre
2012

Le guide est sorti début septembre 2012

Constats durant la phase d'élaboration

- ✓ Une volonté partagée par les professionnels de travailler avec les familles et l'entourage des jeunes
- ✓ Des pratiques récentes, hétérogènes, le plus souvent construites de manière empirique
- ✓ Le travail avec les familles est souvent à l'interface du soin et de la prévention
- ✓ Une besoin de « repères » et d'apports conceptuels sur ces questions

PRÉSENTATION DU GUIDE

Une première partie plus théorique pour partager des constats et apporter quelques repères.

Repères : Organiser les réponses	9
Une société et des individus qui évoluent	10
Une société addictogène	10
Le lien social et familial	10
Nouveaux univers et nouvelles technologies	11
La nostalgie n'est pas éducative... ..	11
Prévenir, transmettre, éduquer, accompagner	13
Famille et parentalité	13
Un rôle essentiel d'éducation	13
Styles éducatifs, légitimité et confiance	14
Accompagner, soutenir les familles et l'entourage	15
Les adultes.....	15
Les structures spécialisées dans la prévention et la prise en charge des addictions.....	16
Les professionnels en lien avec les jeunes et les familles.....	16
Autres Intervenants	16
Les institutions et les collectivités territoriales.....	17
L'Internet et les nouvelles technologies	18

PRÉSENTATION DU PROJET DE SOMMAIRE

Une seconde partie sur les pratiques avec des illustrations d'actions portées par nos adhérents et nos partenaires.

Pratiques : de nouveaux outils	19
Prévention, des valeurs à interroger ?	20
Les idées fausses	20
Les valeurs	20
Les pratiques de prévention	22
Drogues, addictions et conduites à risque	22
L'éducation préventive	22
Un continuum entre prévention et soins	23
Les méthodes de la prévention	24
Travailler avec les familles et l'entourage	25
Les espaces d'accueil, d'écoute et de prise en charge	26
Les lieux de vie	35
Institutions et familles	42
Nouvelles technologies, nouveaux territoires	48
Les partenaires	53
Consolider et faire évoluer les pratiques	57

ADDICTIONS ET FAMILLES, QUELQUES REPÈRES POUR LA PRÉVENTION

- La société s'est brutalement transformée dans son rapport au savoir.
- L'éducation : un nouveau métier à construire.
- Les parents sont rarement démissionnaires mais le plus souvent désemparés.
- L'enjeu de la prévention, c'est d'abord d'éduquer et d'accompagner, en s'appuyant sur les ressources des personnes et des groupes.

Après le guide, quelles perspectives ?

- Des journées régionales thématiques
- Des groupes de travail régionaux (*ex : parentalité en IdF*)
- Un projet de base d'expérience en ligne*

Et pour la prévention... en 2013 ?

- Une démarche nationale concernant les financements de la prévention avec la FNES, AIDES, l'ANPAA et la FFA.
- Un travail de réflexion porté par le Conseil d'Administration de la Fédération Addiction pour définir les missions de la prévention au sein des CSAPA et intégrer son financement au budget des CSAPA

L'EDUCATION PREVENTIVE A PARTIR D'UNE EXPERIENCE AVEC LES FAMILLES

Nathalie Bruneau

La MDA^(*) essaie de maintenir une démarche de prévention, de soutien auprès des parents en formalisant une prise en charge privilégiant le **travail bifocal**.

La MDA est d'abord **un lieu d'accueil**, une maison pour des adolescents de 11 à 18 ans en mal être et souffrance psychique. Ce lieu et cet espace pour les adolescents ont été pensés pour que l'accueil soit un temps fort, spécifique et un outil singulier facilitant l'émergence de la parole mais surtout adapté à ce public adolescent pris dans une problématique relationnelle caractéristique de cet âge, et **notamment familiale**. Accueillir les adolescents comme ils se présentent pour éviter la stigmatisation d'un lieu spécialisé. En effet ce premier entretien d'accueil permet de recevoir les plaintes, les demandes, les mots des adolescents le plus possible sans interprétation, sans jugement ni appui sur des à priori simplistes, sans mouvement d'analyse de la problématique, sans orientation immédiate. Ce dispositif permet un recueil simple, une écoute bienveillante, une relation empathique évitant **la tendance à réagir et l'immédiateté d'une réponse émotionnelle**. C'est un dispositif actif mais non réactif permettant une première pose de quelque chose dans un espace du possible pour l'adolescent et ses parents. C'est un temps d'accroche, de lien à construire, de passage de l'extérieur à l'intérieur dans un espace contenant et structuré tenant compte de la parole, sans réponse donnée dans cet espace temps dédié uniquement au recueil de la demande. Tous les matins, les agents d'accueil racontent ce qui a été dit dans l'espace d'accueil à toute l'équipe, mettent en mots cette rencontre avec l'adolescent et ses parents. Et c'est en équipe que sont décidées les prises en charge par les professionnels de « soins médical, psychologique, scolaire, éducatif et/ou social ». Les accueillants ne sont pas ceux qui prennent en charge l'adolescent et ses parents mais restent les professionnels repères puisque accueillant tout au long de la prise en charge, symbolisant la continuité. L'accueil reste une aire de transition du lieu au lien.

C'est ensuite **un dispositif de suivi, de prise en charge** des difficultés inhérentes à l'adolescence, des difficultés relationnelles (famille, amis, école...), du mal être, des troubles du comportement des jeunes. La dimension de la souffrance reste centrale dans la prise en charge.

Et c'est enfin **un dispositif d'accompagnement, de guidance et de soutien des familles** et du lien famille/adolescent.

- Accompagnement et soutien du système familial. Médiation familiale. Soutien dans leur action éducative.
- Donner une place et un rôle aux parents dans notre fonctionnement et remettre l'adolescent à sa place face à des parents protecteurs, ressources et repères...ainsi que face à des professionnels / ressources

^(*) Maison Départementale de l'Adolescent – CG 13

- Aider les familles à tenir ce rôle éducatif et ce cadre
- Prévenir, éduquer, dialoguer, apporter des connaissances et faire réfléchir sur les expériences vécues, les situations actuelles
- Soutenir leur rôle éducatif et les aider à exercer leurs responsabilités parentales

Notre fonctionnement est pensé avec ce souci de posture professionnelle auprès des parents : reposer la notion d'autorité, dans un cadre d'aide, avec un souci d'attitude préventive et un travail sur le lien famille / adolescent.

Les suivis sont le plus souvent réalisés par un binôme de professionnels qui va recevoir l'adolescent et sa famille mais sur des espaces temps différents. Ces suivis en binôme (au moins) permettent d'éviter le risque d'une écoute piégée par une collusion relationnelle, par une absence de distance affective et surtout de poser comme postulat de base la notion de tiers en évitant la relation duelle trop engageante et enfermante.

De plus, cette prise en charge en binôme, outre le fait d'éviter une relation duelle, de consolider la notion de tiers séparateur et de relation triangulaire avec l'adolescent pose un cadre de soin contenant et adapté à la problématique adolescente. Et surtout permet le travail de soutien aux familles.

En effet ce travail en binôme dans nos prises en charge peut permettre cet investissement d'autres liens et les liens au pluriel proposent un socle plus solide, stable et contenant. Cette prise en charge permet de ne pas enfermer l'adolescent dans un seul lien mais que plusieurs liens permettent ce cheminement de détachement pour arriver une indépendance psychique.

De plus la souffrance, les passages à l'acte autodestructeurs de l'adolescent et/ou les relations familiales conflictuelles voire violentes, entre autres et de façon plus générale les vécus psychiques, familiaux, sociaux et scolaires de certains adolescents nécessitent pour l'équipe de prendre des décisions qui peuvent être considérées comme **des passages à l'acte du professionnel**. Afin de préserver la relation thérapeutique et de ne pas parasiter la relation transférentielle nécessaire à tout travail clinique, le thérapeute doit rester vigilant à prendre en compte la réalité psychique interne de l'adolescent et ne peut pas poser d'actes décisionnels pouvant parasiter le travail d'élaboration de l'adolescent. C'est-à-dire que les décisions à prendre sont portées par un autre professionnel, dans un autre temps, qui prendra en compte les données de la réalité externe, à savoir les ruptures familiales nécessaires, les hospitalisations, les interventions auprès des écoles, les réaménagements scolaires, les signalements auprès des Maisons de la Solidarité ou les tribunaux...cette prise en charge faisant intervenir deux professionnels assure une fonction contenante du cadre et préserve le lien thérapeutique en évitant de placer le thérapeute dans une position d'autorité et d'omnipotence.

Ce suivi en binôme que l'on peut qualifier de démarche bifocale en référence aux thérapies bifocales, nécessite une confiance mutuelle entre les deux professionnels et une répartition des rôles bien établie marquée par deux types de consultations différentes, d'autant plus que cette prise en charge se fait dans le même lieu. En effet bien différencier les rôles, positions et fonctions de chaque professionnel assure la solidité du cadre, la contenance des actes décisionnels posés et le bon déroulement psychothérapeutique.

Le travail des familles en terme de prévention repose sur ce fonctionnement bifocal.

Les deux thérapeutes prennent en compte deux réalités différentes et s'adressent à des territoires différents. Comme le souligne Maurice Corcos « *l'écoute de l'un prend plus particulièrement en compte la réalité externe (médicale, scolaire et sociale) du patient et celle de l'autre se prêter à celle de la réalité interne* ».

Ce traitement multidisciplinaire, en limitant les relations duelles, aide au travail de séparation/individuation et facilite le tissage de liens. « *Il est multidisciplinaire : chaque intervenant y apporte son regard et son écoute sur l'adolescent et sa famille, et sa spécificité thérapeutique. Le cadre devient un élément primordial de soin, un support thérapeutique de représentation, d'analyse.*» (D. Bochereau, N, Pericone et M. Corcos). Tout en clarifiant la place de chacun. Le groupe ainsi devient protecteur, enveloppant et sécurisant et permettant une prise en charge ajustée et ajustable. L'institution est thérapeutique.

Ce fonctionnement institutionnel permet de donner aux familles une place et un rôle particulier dans la prise en charge des adolescents dans notre structure.

Cas clinique :

C. est une jeune fille des 12 ans. Nous la recevons à l'accueil pour des problèmes d'absentéisme scolaire, de difficultés relationnelles +++ avec sa mère chez qui elle est hébergée après une séparation parentale très conflictuelle. C. présente une anxiété généralisée et des comportements d'opposition qui semble mettre en difficultés la mère, au quotidien, et semble accentuer / alimenter les tensions entre les parents.

C. est plutôt réservée, timide, introvertie avec cependant une affirmation dans ses oppositions et ses refus de scolarité de plus en plus importants. La mère se dit impuissante et très à l'écoute des difficultés de sa fille....la fille petit à petit refuse d'aller chez son père....devant les crises d'opposition, et sa peur des menaces de passage à l'acte de sa fille, la mère accède de plus en plus aux désirs de sa fille qui va développer des conduites à risque de plus en plus marquées....avec des menaces suicidaires et un moment d'alcoolisation important. Peur des parents par rapport à ces conduites addictives....

Dans notre accompagnement, un psychologue voit C. de façon hebdomadaire, voire bi hebdomadaire.... Et nous commençons un travail de soutien avec les parentsle pédo-psychiatre les rencontre dans un premier temps, individuellement sur des espaces temps différents....respect de la demande des parents qui ne peuvent pas être sur le même lieu en même tempspuis, petit à petit, en leur expliquant les enjeux actuels , la place de leur conflit dans les actes de leur fille et surtout en répondant à leurs questions sur le cadre éducatif et sur leur autorité, il y a un travail possible avec les deux....beaucoup d'informations sur toutes les questions qu'il se pose sur des conduites à risque possibles....que ce soit au téléphone ou en suivi de face à face, nous répondons aux questions des parents et nous travaillons la nécessité du cadre et de leur autorité...petit à petit, le père reprend une place d'autorité en allant chercher sa fille le matin pour l'amener à l'école....puis des discussions sont abordées sur le cadre éducatif nécessaire, sur les règles à poser avec accord des deux parents....les parents arrivent à un contrat entre eux : si la mère rencontre des difficultés dès le matin, elle appelle le père....puis une ré scolarisation est pensée avec un aménagement scolaire particulier ...les parents

semblent prendre plus de recul par rapport à leurs peurs et redeviennent protecteurs et la jeune fille peut de plus en plus l'énoncer avec le psychologue.....le suivi des parents peut se faire régulièrement avec le pédopsychiatre + le suivi hebdomadaire avec la jeune fille....un autre médecin est rentrée dans la prise en charge, à la demande des parents, pour répondre à toutes leurs questions sur l'alcoolisme.

Cette situation repose sur un triple objectif, outre le suivi individuel pour l'adolescent :

- Travailler la relation de confiance entre les parents et les professionnels*
- Accompagner les parents et souligner leur rôle protecteur, éducatif auprès de leur fille*
- Discuter avec les parents sur leur rôle éducatif et faire réfléchir sur la situation vécue*

AIDER LES FAMILLES D'ACCUEIL A ADOPTER DES ATTITUDES PREVENTIVES : L'EXPERIENCE D'UNE CJC

Caroline Roy – Florence Soulé

Contexte

La Consultation Jeunes Consommateurs accueille des familles et dans ce cadre-là, nous avons proposé en partenariat avec le Service d'Accueil Familial du Conseil Général, des groupes psycho-éducatifs autour de l'addiction.

Ces groupes ont commencé en début d'année, je vais vous faire part de cette expérience.

La particularité du travail avec les familles d'accueil, c'est qu'elles sont à la fois des professionnelles et des familles.

En effet, elles sont membres à part entière de l'équipe professionnelle en charge de l'enfant et elles ont une responsabilité et une autorité parentales envers les jeunes qu'elles accueillent.

Déroulement de l'action

Nous avons proposé deux journées d'intervention espacées d'environ 3 semaines. Nous avons reçu pour l'instant, 2 groupes sélectionnés au préalable par le SAF (Service d'Accueil Familial) de 5 et 15 personnes, accueillant des enfants âgés de 10 à 19 ans.

Après un temps de présentation, la première journée est un partage d'information concernant les différentes substances psychoactives. On travaille autour des représentations et des expériences de chacun de manière interactive à l'aide de plusieurs supports (vidéos, questionnaires, témoignages...).

Des dépliants informatifs sont également distribués à la fin de cette première séance, afin de diffuser l'information également à leur entourage, leurs jeunes.

Dans une seconde journée, il y a un temps de « debrief » : « *que s'est-il passé entre temps, comment ont-ils diffusé l'information ou non, les réactions des jeunes ?* ».

Beaucoup de questionnements notamment autour de « Comment parler à ces jeunes des consommations ? » « Comment les accompagner ? » « Comment avoir un discours différent du discours moralisateur souvent peu pertinent pour les adolescents ? »

Sans avoir de recette, quelques ingrédients sont partagés aux vues des expériences des uns et des autres.

Enfin pour finir, à travers des jeux de rôle, nous mettons en scène des scénarios improvisés.

(Ex : Un mère découvre du cannabis dans la poche du pantalon de son fils et doit lui en parler.)

Conclusion

20 Familles d'Accueil ont suivi ces groupes, deux jeunes filles ont pris rendez-vous pour arrêter leur consommation.

Nous avons remarqué que parmi ces 20 familles, 8 jeunes accueillis ont des parents ayant des problèmes d'addiction sévères, certains en sont même décédés.

Il a été très intéressant de travailler avec ces familles d'accueil qui ont été très demandeuses d'écoute, de soutien concernant des stratégies éducatives.

Cela m'a permis de mieux connaître leur travail, et leur mode d'intervention ainsi que leur limite, grâce aux nombreux échanges, j'ai pu ainsi mieux soutenir et renforcer leurs pratiques familiales.

Il me semble que pour être efficace, l'éducation préventive doit être portée par le plus de personnes, d'adultes, de familles, d'intervenants entourant les jeunes afin de « lutter » contre la banalisation de la consommation.